



ICAO

**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE  
BUREAU DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE**

**Cinquième réunion des fournisseurs de services de navigation aérienne de l'Afrique**

*(Lomé, Togo, 28 mars -1<sup>er</sup> avril 2022)*

---

**Ordre du jour provisoire**

**Point 1 de l'ordre du jour : *Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail***

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera et approuvera l'ordre du jour et le programme de travail

**Point 2 de l'ordre du jour : *Mécanisme de revue par les pairs des fournisseurs de services de navigation aérienne de l'Afrique (ANSP)***

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion sera informée du mécanisme régissant le Programme de revue par les pairs des fournisseurs de services de navigation aérienne africains (ANSP). La réunion examinera les actions menées depuis le lancement du programme en 2015 par le Président du Conseil de l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) et explorera la voie à suivre pour atteindre les objectifs du mécanisme d'examen par les pairs.

**Point 3 de l'ordre du jour : *Examen de l'état d'avancement de la mise en œuvre des recommandations de la dernière Réunion des ANSP de l'Afrique***

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera l'état d'avancement de la mise en œuvre de la dernière réunion des organismes africains fournisseurs de services de la navigation aérienne, identifiera les défis et les opportunités pour construire un cadre de coopération robuste

**Point 4 de l'ordre du jour : *Les services de navigation aérienne et la pandémie de la COVID-19***

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion analysera l'incidence multidimensionnelle de la pandémie de la COVID-19 sur les ANSP, partagera l'expérience durable d'une fourniture normale de service de navigation aérienne et identifiera les défis communs dans ce contexte.

La réunion sera informée des perspectives et initiatives des ANSP et de leurs partenaires dans la résolution des défis et l'élaboration de stratégies de reprise à travers des projets et innovation pour renforcer la résilience de l'industrie.

**Point 5 de l'ordre du jour : *Soutien au programme du Marché unique du transport aérien africain (MUTAA) de l'Union africaine***

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion abordera à titre de suivi de la réunion CAFAC/UA des acteurs tenue en janvier 2022, les questions liées à la mise en œuvre des composantes des services de navigation aérienne du Plan d'action prioritaire conjoint de la CAFAC pour l'opérationnalisation du Marché unique africain du transport aérien (SAATM), coordonné par la République Togolaise.

**Point 6 de l'ordre du jour : *Mise en œuvre des plans mondiaux et régionaux de la navigation aérienne (GANP & AFI/ANP) de l'OACI et domaines prioritaires de coopération entre ANSP***

Sous ce point de l'ordre du jour, il sera rappelé à la réunion les dispositions pertinentes de l'OACI du plan mondial et du plan régional AFI de navigation aérienne (GANP et AFI/ANP) et le mécanisme d'approche projets de l'APIRG.



ICAO

**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE  
BUREAU DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE ET CENTRALE**

La réunion permettra aussi aux fournisseurs de services de navigation aérienne de discuter des domaines de coopération prioritaires et de convenir des modalités de leur mise en œuvre, avec un accent particulier sur le partage des pièces de rechange et des expertises, la mise en œuvre d'un ciel sans coutures en soutien au MUTAA, et la mutualisation des données et des technologies innovantes.

**Point 7 de l'Ordre du Jour : *Programme futur de travail***

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion conviendra de son futur programme de travail

**Point 8 de l'Ordre du Jour : *Questions diverses***

Sous ce point de l'ordre du jour, la réunion examinera toute autre question non discutée dans les points ci-dessus.